

---

## MUNICIPALITE

### REPONSE

de la Municipalité aux questions complémentaires de Mme Verena Berseth,  
Conseillère communale, relatives à l'existence de hérissons dans le  
Parc de la Gare et à l'utilisation du parc par les riverains

Renens, le 22 juin 2007/AP/md

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 13 juin 2007, Mme la Conseillère communale Verena Berseth a posé deux questions complémentaires concernant le Parc de la Gare.

La première concerne l'existence de hérissons dans le parc. La sauvegarde de la faune indigène telle que les hérissons va dans le sens de l'entretien différencié des parcs et promenades mis en place depuis quelques années en Ville de Renens. L'avant-projet réalisé par un ingénieur en gestion de la nature démontre le soin particulier à protéger ces habitats et sera mis en place pour leur sauvegarde.

La seconde est relative à l'utilisation du parc par les riverains. Ils pourront effectivement occuper les lieux dès cet été. Quant au réaménagement définitif, il sera effectué en début d'année prochaine, suite à un préavis qui sera déposé au Conseil communal cet automne.

La Municipalité estime ainsi avoir répondu aux questions complémentaires de Madame la Conseillère communale Verena Berseth.

---

#### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Marianne Huguenin (L.S.)

Le Secrétaire :

Jean-Daniel Leyvraz